

Quand La Poste attaque.... ...SUD contre-attaque !

La Poste, et les grands patrons en général, se sentent pousser des ailes sous le quinquennat MACRON. Leur politique ultra-libérale nous écrase, nouvelle loi Travail, baisse des APL, hausse de la CSG, retraites de misère, gel du point d'indice et réduction des effectifs de fonctionnaires... La liste est longue et de nouvelles mesures viennent s'ajouter chaque jour. Non seulement on passe les travailleurs à la moulinette, mais si tu te plains ou si tu manifestes on te traite de fainéant, de cynique ou d'extrémiste, des mots méprisants qui révèlent le vrai visage de l'ex-banquier ! Ne nous y trompons pas, c'est une lutte de classe qui se joue et si les travailleurs ne sont pas solidaires, les puissants, eux, se serrent les coudes et se partagent les bénéfices des richesses que nous produisons !

Un exemple flagrant à Chronopost, filiale de La Poste, où l'on demande aux livreurs de travailler le dimanche alors que dans le même temps la société enregistre des bénéfices records (+ 30 % entre 2013 et 2016) qui vont dans la poche des actionnaires.

Notre direction Colis n'est pas en reste, elle demande toujours plus d'efforts aux colipostiers sans compensation : mise en place de la livraison du soir, dotation de matériel qui ne fonctionne pas (PSM), manipulation de produits dangereux sans protection (cartouches TONER), octroi de primes avec toujours plus de contraintes pour les toucher, travaux pharaoniques sans concertation avec le personnel (Moissy PFC). Là aussi la liste est longue et SUD se bat sur tous les fronts. Ce n'est pas l'Inspection du Travail qui va nous démentir, tant les avertissements et rapports pleuvent sur les sites de Coliposte.



Le 12 septembre nous étions nombreux à descendre dans la rue pour faire face à la politique de régression sociale et au démantèlement du code du travail, continuons, manifestons, organisons la riposte, bloquons l'économie s'il le faut ! ne courbons pas l'échine ! restons debout ! Il n'y a que les batailles qui ne sont pas menées qui sont perdues !

 O
P
C
D
M

Gennevillers PFC : Coup de TONER

Depuis 10 ans, SUD alerte sur la dangerosité du TONER. Dernière intervention en date : une alerte CHSCT lancée par SUD le 25 juillet 2017 avec demande d'une réunion d'un CHSCT extraordinaire sur le traitement des cartouches TONER usagées. Lors de celui-ci, la direction nous a annoncé que le nombre de cartouches usagées traitées était de 60 colis Toner/jour en moyenne, un résultat comptabilisé sur les colis flashés au niveau d'une sortie. Ce chiffre n'est pas le bon ! Nous avons constaté que d'autres codes postaux n'ont pas été comptabilisés, ainsi que la réfection des colis sur les îlots. A plusieurs reprises, le chef d'établissement nous a rappelé, qu'à ce jour, les toners ne sont pas répertoriés comme produits dangereux par l'OMS (organisation mondiale de la santé), mais que néanmoins une suspicion subsistait.



Pourtant une expertise, menée par le cabinet ALTEP, diligentée par le CHSCT de la PFC reconnaît que les cartouches contiennent des produits très toxiques et cancérigènes. Et les employés exposés à la poudre de toner ont témoigné de l'impact qu'avaient eu ces cartouches sur leur santé (irritations de la gorge et du nez, boutons...).

Dernière accident en date au mois d'août dernier.

Nous avons assigné La Poste au Tribunal de Grande Instance de NANTERRE pour obtenir la reconnaissance de la dangerosité de ce produit, expertises et dossiers médicaux à l'appui. Il faut d'urgence que de véritables mesures soient mises en place comme, par exemple, la création d'un circuit dédié pour ce produit, même si cela coûte cher. Il en va de la santé des agents ! Rappelons-nous le scandale de l'amiante, interdite mais toujours présente dans certains locaux et qui a provoqué la mort de plusieurs centaines de travailleurs. Qu'attend la direction avant d'agir ? Plusieurs morts... SUD proposera une journée sans TONER pour mettre en lumière ce problème de santé publique.

PFC Moissy : Des travaux et des hommes

D'importants travaux se profilent à la PFC de Moissy. Cet établissement est le site « test » du schéma industriel avec l'adaptation des quais aux caisses mobiles en vue de généraliser le chargement/déchargement en Vrac. Ces travaux sont de grande ampleur et vont modifier considérablement les conditions de travail et le quotidien des agents. La présentation laconique du directeur de la PFC n'a pas convaincu le personnel tant sur le fond que sur la réalisation, et encore moins sur l'avenir des agents. En effet, on nous parle de travaux mais ... rien sur les conséquences du projet en terme de Santé et de Sécurité, rien sur l'impact qu'auront les réaménagements sur les conditions de travail !!! **Les travaux d'abord, les humains on verra plus tard !!!**

Dans ces conditions le CHSCT de Moissy a voté une délibération afin d'acter le principe d'une expertise, celle ci est réalisée par le cabinet Progexa, elle a pour objectif de nous éclairer sur les enjeux et les conséquences du projet sur la santé, la sécurité et les conditions de travail présentes et futures. L'expertise a débuté le 24 juillet et son résultat sera connu le 15 septembre.

Selon le Président de La Poste Philippe Wahl : « L'humain est au cœur de notre entreprise » voilà qui nous rassure ! Nous reviendrons vers vous pour vous donner plus de précisions, une fois les résultats connus.

Primes et déprimes !

La direction a décidé de revoir les modalités d'attribution des primes colis (Challenge et Bonus-Qualité). Le genre d'annonce qui fait peur et pour cause puisque les principaux changements sont d'une part l'exclusion des fonctions supports des dispositifs du Bonus et du sur-bonus sans aucune explication, et d'autre part le rallongement de la période « Challenge » qui passe de 24 à 40 jours minimum. Les négociations s'annoncent mal avec 2 annonces et 2 punitions. L'exclusion pure et simple d'une partie des bénéficiaires (les services comptables, administratifs, facturation et recouvrement) pourtant acteurs de la filière Colis est tout simplement honteuse ! Le rallongement de la période « Challenge », c'est ce qui s'appelle avoir un fil à la patte, 24 jours de présence c'est déjà pas facile, alors 40 jours c'est du « marche ou crève » !!!



SUD a toujours milité pour des salaires décents et contre les primes « carottes » qui nous font travailler comme des bourricots !!! Nous continuons de réclamer le 13ème mois plutôt que des primes aléatoires.

Le nouveau PSM : Un bilan très négatif !

La direction du colis a décidé **unilatéralement**, et sans réelle concertation avec les syndicats, le déploiement d'un nouveau PSM au moment de la forte période de trafic en novembre 2016. Les arguments de la DOT Colis Ile-de-France pour justifier la mise en place de cet outil étaient d'améliorer le travail des agents. Après un an d'expérimentation, le bilan est très négatif. Ce matériel a été imposé sans tenir compte des multiples remarques des opérateurs. Les boutons du PSM sont mal positionnés pour le flashage des colis et on se mélange les pattes avec le réglage du son. Le rayon laser est mal orienté et nécessite de se



casser le poignet pour viser la lecture des codes barres. Les touches du clavier tactile sont trop petites et inadaptées au port des gants, port qui est pourtant obligatoire. L'ergonomie est à revoir ainsi que la robustesse ! La moitié des nouveaux PSM est en réparation alors que l'argument utilisé par la DOTC Ile-de-France était que les anciens arrivaient à bout de souffle. Après d'innombrables mises à jour des nouveaux, ils ne fonctionnent toujours pas correctement. Les usagers ne peuvent même pas suivre les colis à cause des bugs qui font perdre les données. Pour les agents les conséquences sont nombreuses : Les personnes référentes sont obligées de venir à 4H00 du matin pour

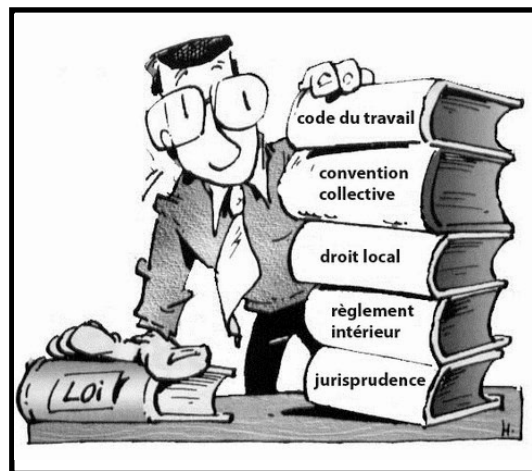
essayer de régler les problèmes quand ils n'ont pas à ramener les PSM chez eux. Les cabinards subissent les tensions des clients, des sous-traitants et des opérateurs, au vu des nombreux bugs. Cela entraîne aussi une baisse de la Qualité de Service et renvoie une mauvaise image du service. Au lieu de nous attribuer des nouveaux PSM qui fonctionnent mal, la DOTC devrait investir à l'amélioration des conditions de travail du personnel dans le colis !

Les inspections du travail mettent la DOT Colis en demeure !

Après plusieurs signalement aux inspections du travail d'Ile-de-France sur les conditions de travail du personnel postiers et sous-traitants dans les Agences Coliposte, celles-ci ont inspecté pratiquement la totalité des agences Coliposte sur une période allant de décembre 2016 jusqu'à aujourd'hui. Elles ont relevé de nombreuses irrégularités :

- Les opérations de tri des colis et de chargement-déchargement effectuées manuellement
- Les troubles musculo-squelettiques engendrés par des gestes répétitifs
- Les amplitudes horaires exorbitantes des travailleurs sous-traitants
- Vérification dans la conformité des contrats passés avec les sous-traitants

Quelques sociétés ont dû arrêter leur activité pour la Poste car elles n'étaient pas en règle avec la législation du travail. Les inspections du travail ont rédigé quelques mises en demeure et Coliposte a 6 mois pour y répondre ! Depuis des années, Coliposte se croyait tout permis et s'asseyait sur la réglementation du travail car le plus important était l'augmentation du chiffre d'affaires, avec toujours plus de bénéfices, au mépris des conditions de travail du personnel. Heureusement, les inspections du travail avec des syndicalistes, dont SUD rappelle que l'entreprise Coliposte n'est pas au dessus des lois. Coliposte



devra donc changer son mode de fonctionnement et investir pour améliorer considérablement les conditions de travail des agents et la gestion de la sous-traitance dans le secteur.

Livraison du soir : du grand n'importe quoi !

Après un mois de mise en place, il est temps de faire un état des lieux et le moins que l'on puisse dire c'est que nous sommes dans un grand flou. Alors qu'il ne reste qu'une ou deux embauches à faire (comme quoi quand la direction veut réellement recruter, elle le fait !), les collègues sont dans une situation bâtarde. Le test est toujours en cours et la livraison a lieu sur une tournée fixe et non pas sur l'arrondissement entier, comme prévu initialement. Et pour cause, Colissimo n'a toujours pas passé de contrat avec les expéditeurs pour des colis en J+1, ce qui devait être la raison principale de la mise en place de la livraison du soir. Pour ces raisons, SUD va lancer une campagne sur les conditions et les rythmes de travail et oeuvrera à la coordination des revendications des 5 agences sur la base : 50 colis par jour et le travail d'un samedi sur deux.



12 septembre : une mobilisation réussie !

La manifestation du 12 septembre, à l'initiative de l'intersyndicale SUD-Solidaires, CGT, FSU, UNEF devait nous permettre de mesurer le niveau de contestation. Elle devait également donner le tempo pour les manifestations à venir.

Il était donc très important que cette première mobilisation contre les ordonnances Macron soit réussie et elle l'a été. Il y a également plusieurs motifs de satisfaction, en premier lieu le nombre de manifestants, 60.000 personnes à Paris selon les syndicats, 180 manifestations dans toute la France, autant de monde que contre la loi « El Khomri » en mars 2016.

Une présence conséquente de la jeunesse et des étudiants malgré une difficulté à mobiliser puisque la rentrée universitaire n'a pas encore eu lieu. Il est bon d'avoir les jeunes à nos côtés, il faut dire qu'ils ont de quoi s'inquiéter (87.000 étudiants et étudiantes restés à la porte des universités, frais d'étude en constante hausse, galère pour se loger, baisse des APL, etc...). On peut souligner la présence de la CFDT et de FO en fin de cortège, certes une présence discrète en terme d'effectif mais cela montre bien que la base n'est pas forcément raccord avec les positions prises par leur secrétaire général, ça fait plaisir de voir que ces militants ne sont pas dupes des petits arrangements avec le gouvernement, notamment le revirement de FO ou plutôt celui de Jean-Claude Mailly.

En marge du défilé, le soutien habituel du PCF et de LO avec cette fois en plus une importante délégation de la France Insoumise, la présence de Benoit Hamon. Cela illustre bien le ras-le-bol général. Le mécontentement touche tout le monde, salariés, précaires, jeunes, retraités, les masques tombent, le gouvernement Macron qui avait promis le renouveau politique et les jours heureux mène la même politique d'austérité que ses prédécesseurs, le même ultra-libéralisme à la botte du Medef.

Notre chère ministre du travail et ex DRH de chez Danone nous dit que le gouvernement ne cédera pas à la rue et que les ordonnances seront examinées le 22 septembre en conseil des ministres comme prévu.

N'en déplaise à M. Macron mais les « fainéants » comme il les appelle ne céderont pas. D'ores et déjà des échéances sont prévues (21 septembre et après...).

